

# NOUVELLES POLITIQUES NATIONALES ET ETRANGERES.

CINQUIEME ANNÉE RÉPUBLICAINE,

SEXTIDI 16 Frimaire.

( Ere vulgaire ).

Mardi 6 Décembre 1796.

Prix de l'abonnement, 9 liv. pour trois mois,  
16 liv. pour six mois, et 30 liv. pour un an.

## TURQUIE.

De Constantinople, le 10 octobre.

Le général Aubert-Dubayet, ambassadeur de la république française près la Porte-Ottomane, est arrivé *incognito* en cette capitale, primedi dernier, à neuf heures du soir. L'entrée & le passage de cet ambassadeur sur le territoire ottoman, ont été marqués par des honneurs infinis & extraordinaires de la part des gouvernemens, Vaivodes & autres chefs des villes. Hakki-Pacha s'est sur-tout distingué. Le général Dubayet lui avoit fait notifier son arrivée par deux tartares. Aussi-tôt une garde nombreuse fut rangée en deux haies sur le passage de l'ambassadeur, depuis les portes de la ville jusqu'au palais destiné à le recevoir. Hakki-Pacha lui préparoit dans son sérail une réception magnifique, digne du représentant d'une nation puissante & victorieuse. Toute la grandeur & l'éclat de la pompe orientale, jointe aux procédés de l'hospitalité & de la fraternité, ont été déployés pendant le séjour du général Aubert-Dubayet à Philippopoli; & le spectacle d'une superbe fête militaire a été le complément des honneurs inouis rendus par Hakki-Pacha à l'ambassadeur de la république française.

Voici pourquoi ce nouvel ambassadeur est arrivé *incognito* à Constantinople.

Le citoyen Aubert-Dubayet avoit voulu faire une entrée solennelle dans la capitale de l'empire ottoman, à peu près comme celle que les ambassadeurs de Russie ont coutume faire; il vouloit aussi être salué par le canon de Topona & de tous les vaisseaux du port. En conséquence, il étoit arrêté à Dand-Pacha, endroit situé à deux lieues d'ici, & avoit fait prévenir la Porte de son desir. Mais notre gouvernement refusa absolument d'y satisfaire, en alléguant qu'il n'y avoit pas d'exemple qu'un ambassadeur de France fut entré à Constantinople de la manière que M. Aubert-Dubayet l'exigéoit. L'ambassadeur se vit donc obligé de prendre le terme moyen de l'*incognito*, & de renvoyer le nombreux cortège qui devoit l'accompagner à cheval.

Dans la conférence qu'il eut avec le Reis-Effendi, il demanda entr'autre d'être réintégré dans les droits des an-

ciens ambassadeurs de France, & sur-tout dans celui de pouvoir protéger les églises catholiques qui se trouvent ici & dans les échelles du Levant. Comme la Porte est fort indifférente sur ce point, & qu'elle est tolérante par système dans ses états, on n'a fait aucune difficulté de consentir à cette demande. Mais tandis que M. Aubert-Dubayet paroît se rendre le protecteur des catholiques, il se montre en quelque façon l'ennemi de leur culte, puisqu'il vient de déclarer qu'une partie des églises seroient converties en casernes pour les soldats français qui doivent arriver ici en assez grand nombre, sur des frégates & autres bâtimens. Un de ces vaisseaux a déjà même jeté l'ancre dans notre port.

## ITALIE.

De Modene, le 9 novembre.

La *junte de défense générale* pour la confédération cispadane, a écrit au sénat de Bologne de faire chercher & recueillir par-tout les matieres propres à fournir du salpêtre. En conséquence, le sénat invite tous les citoyens, & particulièrement les professeurs d'histoire naturelle & de chymie, à indiquer les endroits où l'on peut trouver le salpêtre & les moyens d'en faire d'artificiel.

La fédération cispadane est convenue que tous les citoyens depuis l'âge de 18 jusqu'à 50 seront tenus au service des gardes civiques & nationales, & qu'ils s'obligeront pour un an à ce service.

## SUISSE.

De Bâle, le 27 novembre.

L'horrible mortalité des bestiaux dans toute la Baviere, la Suabe & presque la moitié de l'Allemagne, cause une perte incalculable pour l'agriculture & pour tous les objets de premiere nécessité. En Baviere seulement, on porte le nombre des bestiaux enlevés par cette épizootie à plus de 100 mille.

## BELGIQUE.

De Bruxelles, le 12 frimaire.

Les lettres des bords du Rhin marquent qu'il ne cesse de défilér de nouvelles troupes autrichiennes sur le Bas-Rhin, sur la Lahn & la Sieg. Le corps entier du général Starray doit avoir effectué sa jonction en ce moment avec celui du général Werneck, près de Limbourg, sur la Lahn: celui du général Kray, campé à Banderif & Vallandar,

a été renforcé de 6 mille hommes de troupes hongroises, & l'on attend sous peu sur le Mein 30 escadrons de cavalerie. A Siegbourg, les maisons sont si pleines de troupes, qu'il y a tel bourgeois qui doit loger chez lui jusqu'à vingt soldats; le long de la Sieg tous les postes ont été doublés, & chaque jour les Autrichiens poussent des partis considérables au-delà de cette rivière, qui s'avancent jusqu'aux postes avancés du camp retranché du camp retranché de Matheim. Cependant l'armée du Nord, qui occupe cette dernière position, continue à la fortifier par tous les ouvrages que l'art a inventés pour la défense d'un camp; différens gros détachemens d'infanterie ont passé le Rhin à Cologne, pour aller renforcer l'armée du Nord.

Du côté du Hunsrück, le général de division Kleber va commander toutes les forces que l'on y rassemble pour s'opposer aux projets des généraux ennemis. Il y a déjà deux camps formidables, un au-delà de la Nêhe & un autre en-deçà. Les Impériaux se sont montrés, il y a quelques jours, dans les environs de Bingen.

On apprend que les généraux autrichiens ont rassemblé dans la forteresse d'Ehrenbreitstein des vivres pour près de huit mois; 400 travailleurs sont encore occupés journellement à augmenter & étendre les fortifications extérieures de ce rocher, dont la force est presque comparable à celle de Gibraltar.

Des lettres de Wesel marquent que les couriers dépêchés par le général Alvinzi, avec la nouvelle de plusieurs batailles gagnées en Italie, contre l'armée du général Buonaparte, sont arrivés à Vienne. Ces nouvelles y ont causé une joie & un enthousiasme étonnant. Afin de ne pas ralentir ces premiers succès, de nouveaux corps de troupes se sont encore mis en marche pour aller grossir l'armée autrichienne.

Un grand nombre de maisons religieuses des deux sexes ont encore été évacuées depuis peu de jours dans le département de la Dyle. Les individus qui les composent ont généralement refusé les bons territoriaux qu'on leur a présentés au nom de la république, & tous ont protesté contre la violence qu'on leur fait. Par-tout il a fallu déployer la force militaire pour forcer les moines à sortir de chez eux. Les capucins de Louvain se sont sur-tout distingués par leur opiniâtreté. Un détachement de troupes a été les prendre dans l'intérieur du convent & les a conduits jusqu'à la rue. Là, le gardien s'est écrié : *je proteste devant le ciel que nous sortons par la force; que moi et mes confrères restons capucins, que nous souffrons pour la religion et sommes prêts, s'il le faut, à en devenir les martyrs.* Après ce discours, tous les capucins s'agenouillèrent & reçurent la bénédiction de leur gardien. Cette scène s'est passée devant la troupe assemblée & en présence d'une foule immense de citoyens.

#### F R A N C E.

#### ARMÉE D'ITALIE.

*Lettre du général Buonaparte au lord Maitley, archevêque de Ferrare. (Traduit de l'italien.)*

Du 30 vendémiaire, an 5<sup>e</sup>.

La cour de Rome a refusé d'accepter les conditions de paix que lui a offertes le directoire; elle a rompu l'armistice même; elle arme; elle veut la guerre; elle l'aura.

Mais avant de voir de sang-froid la ruine & la mort des insensés, qui voudroient opposer des obstacles aux phalanges républicaines, je dois à ma nation, à l'humanité, à moi-même de tenter un dernier effort pour ramener le pape à des conditions plus modérées, & conformes à ses vrais intérêts, à son caractère & à sa raison. Vous connoissez, M. le cardinal, les forces & le courage de l'armée que je commande. Pour détruire la puissance temporelle du pape, je n'ai besoin que de la volonté de le faire. Allez à Rome, voyez le saint-pere, éclairez-le sur son véritable intérêt; délivrez-le des intrigans qui l'assiègent, qui veulent sa perte & celle de la ville de Rome. Le gouvernement français me permet encore d'écouter des propositions de paix. Tout peut s'arranger. La guerre, si cruelle pour les peuples, a des résultats terribles pour les vaincus. Sauvez le pape des plus grands malheurs. Vous savez combien je desirais de terminer par la paix une lutte qui seroit pour moi sans gloire comme sans danger.

Je vous souhaite, M. le cardinal, dans votre mission le succès que la pureté de vos intentions mérite.

Signé, BUONAPARTE.

#### DÉPARTEMENT DU BAS-RHIN.

*De Strasbourg, le 11 frimaire.*

On peut juger, par l'activité prodigieuse que les Autrichiens mettent à faire le siège de Kehl, quelle importance ils attachent à se rendre maîtres de ce fort. Ils ont fait des travaux immenses; la tranchée est déjà très-avancée, & ils ont eu l'adresse d'établir des feux en divers endroits pour y attirer notre attention, tandis qu'ils pousoient secrètement leurs travaux d'un autre côté. Ils ont déjà un grand nombre de batteries garnies de grosse artillerie, de mortiers, d'obusiers, qui font un feu soutenu jour & nuit. Comme leur feu se dirigeoit particulièrement sur le grand pont, on a jugé à propos de le démonter; mais il seroit aisé de le rétablir, & deux ponts de bateaux servent au passage du fleuve. On a pris les plus grandes précautions contre les tentatives qu'ils peuvent faire, & sur-tout contre les brulots qu'ils pourroient lâcher pour venir mettre le feu à nos bateaux.

La nuit dernière, la garnison de Kehl a fait une sortie bien dirigée & a encloué 12 pièces de canon à l'ennemi. Si l'on pouvoit en faire autant aux canons de longue portée, on arrêteroit efficacement leurs efforts.

Il paroît que le général voudroit bien abrégier le siège par une bataille. Il arrive sans cesse des troupes qui passent & repassent. Malheureusement, ne pouvant traverser le Rhin que dans un point très-resserré, il est difficile de s'étendre assez sur l'autre rive pour y faire des dispositions de bataille & pouvoir attaquer l'ennemi par ses flancs. On compte cependant beaucoup sur l'habileté & la sagesse du général.

Suivant des lettres qu'on vient de recevoir d'Haninque, l'ennemi y a réussi à détruire le pont; mais d'un autre côté nous avons réussi à démonter des batteries qu'il avoit établies sur les hauteurs devant cette place, & qui faisoient beaucoup de mal.

*De Paris, le 15 frimaire.*

On assure que le citoyen Miot, ci-devant ministre de la république à Florence, est nommé commissaire du directoire en Corse.

On dit aussi que le général Vaubois, qui se laissoit battre à Rivoli par Davidovich, pendant que Buonaparte battoit Avanzi à Arcole, a été destitué pour n'avoir pas exécuté les ordres du général en chef.

On lit les deux faits suivans dans une gazette imprimée à Bruxelles:

Un homme condamné à vingt années de fers & à six heures d'exposition, vient de subir son jugement. Etant malade depuis plus de deux mois, on avoit retardé son exposition; mais il a demandé, avec les plus vives instances, d'y être conduit le plutôt possible, *afin de pouvoir recevoir en chemin quelque argent.* (L'auteur de la gazette déclare en avoir été lui-même témoin).

Jusqu'à quel point de dégradation les mœurs sont-elles donc tombées, pour qu'un homme vil ait aspiré au moment où son infamie sera exposée aux regards du public dans l'espoir de recevoir un peu d'argent? Avec quelle effrayante rapidité ne marche-t-il pas vers une *démoralité absolue*, le peuple chez lequel les malfaiteurs subissent avec indifférence les peines qui leur sont infligées, & vont même jusqu'à faire de la honte un objet de spéculation pécuniaire & de calcul d'intérêt.

*Second fait.* A Gand, département de l'Escaut, les condamnés à la peine des fers traînent, conformément à la loi, un boulet attaché avec une chaîne de fer à l'un de leurs pieds, tandis qu'à Bruxelles, département de la Dyle; outre cette chaîne & ce boulet, ils portent encore une autre chaîne rivée autour de leur corps, & attachée à l'anneau qu'ils ont à la jambe.

Pourquoi, dans une république une & indivisible, où la loi doit être la même pour tous, soit qu'elle protège, soit qu'elle punisse, où cette même loi défend toute rigueur non jugée nécessaire, pourquoi laisse-t-on l'application & même l'aggravation des peines à l'arbitraire d'un juge ou d'un geolier?... Comment se fait-il qu'au milieu de ces cris universels de liberté, qui retentissent de toutes parts, la vieille & incurable habitude de l'exercice arbitraire du pouvoir se reproduise chaque jour dans les actes des puissances constituées, depuis les arrêtés du directoire jusqu'aux mandats du bureau central?

La résolution relative à la loi du 3 brumaire est enfin adoptée. C'est un triomphe que chacun s'annonce avec satisfaction. La crainte de voir reparoître au corps législatif des hommes tout couverts du sang de leurs concitoyens & de leurs collègues, tels que les Thuriot, les Maffarmé, les Silicetti, &c., oppressoit toutes les ames. Il eût suffi de quelques départemens intimidés par l'autorité qu'ils y exercent encore, pour flétrir le corps législatif par ces choix funestes. On se seroit cru condamné à voir recommencer la tyrannie de 93, si ses plus odieux satellites avoient été appelés à représenter la nation qu'ils ont couverte de deuil. Au reste, cette discussion qui n'a pas produit un triomphe complet des principes, a servi du moins à les développer d'une manière lumineuse. L'assemblée constituante n'a pas vu une délibération plus féconde en pensées saines & en grandes vues, que celle-ci ne l'a été dans les deux conseils.

L'opinion publique, cette puissance qui prend chaque jour parmi nous un empire plus assuré, dans le moment même où l'on conspire le plus contre elle, l'opinion pu-

blique s'est beaucoup fortifiée par cette suite de bons discours. Les révolutionnaires eux-mêmes, si quelque chose pouvoit les éclairer, eussent pu apprendre par cette discussion & par son résultat, qu'on ne gagne rien à s'écarter de la constitution. Thibaudeau, dans le conseil des cinq cents, a attaqué la loi du 3 brumaire avec la logique la plus pressante, & chaque jour il ajoute à la gloire qu'il s'est acquise en préservant son pays de la tyrannie qui alloit renaitre. Le discours de Boissy & celui de Doucet sont pleins de tableaux vifs & animés, & précieux à l'histoire lorsqu'elle voudra peindre l'oppression où la convention s'est trouvée à la suite de sa victoire. Rien de plus ingénieux que les discours de trois orateurs qu'on entendoit pour la première fois, Couchery, Rouchon & Palhier. Le discours de Jourdan se fait remarquer par la force des pensées & l'originalité de l'expression.

Quant au conseil des anciens, la question y arrivoit sous de nouveaux rapports qui la rendoient plus difficile & plus piquante. Falloit-il abandonner entièrement les principes? Falloit-il consacrer sans discussion la loi du 3 brumaire telle qu'elle a été modifiée? Les orateurs les plus distingués & qu'anissent les mêmes principes, se sont décidés dans cette question avec toute l'indépendance de leur pensée. Mais la discussion même en a tiré plus de lumières & d'utilité. Dupont a montré qu'on pouvoit approuver la résolution, en la considérant seulement comme moins dangereuse & moins inconstitutionnelle que la loi du 3 brumaire: son discours étincelle de traits vifs & brillans. Le même avis a été développé avec un grand succès par Imbert. Portalis & Tronçon-Ducoudrai avoient vivement ébranlé les esprits dans une opinion contraire. L'un & l'autre avoient développé les talens de grands orateurs, foudroyé la loi du 3 brumaire & réveillé dans toutes les ames cette pensée, qu'il n'est de salut pour tous les partis que dans la plus stricte obéissance à la constitution. Murair, en leur répondant, a avoué tous leurs principes & s'est contenté d'en tirer des conséquences différentes: il a considéré l'adoption de la nouvelle loi comme un gage acquis contre la loi du 3 brumaire, devenue faneste à ses partisans mêmes. Le discours de Murair peut servir de modèle pour une discussion habile & pressante. Félicitons-nous de ce que la tyrannie qui a moisonné parmi nous tant d'hommes à talens, nous a laissé encore ce nombre précieux d'hommes si propres à éclairer leurs concitoyens. Nous comptons encore nos orateurs; quand le nombre des hommes courageux & dévoués au bien de leur patrie ne pourra-t-il plus se compter?

Les vols & les assassinats se multiplient chaque jour. On se plaint des retards que l'on met à organiser la force publique. Richard a un rapport tout prêt à ce sujet. L'ordre du jour, ou pour mieux dire le danger de tous les citoyens l'appelloit à la tribune. Il alloit y paroître. Le croira-t-on? Une faction sans pudeur est parvenue à l'en écarter, pour mettre à la discussion le projet de décret de Darnon, qui tend à avilir & à enchaîner la presse & la pensée. Ainsi, certains hommes aiment mieux venger leurs injures que d'assurer le repos de concitoyens. Peu leur importe qu'à notre réveil nos regards soient affligés par le spectacle de cadavres sanglans & dépouillés dans les rues, pourvu qu'ils puissent pour-

